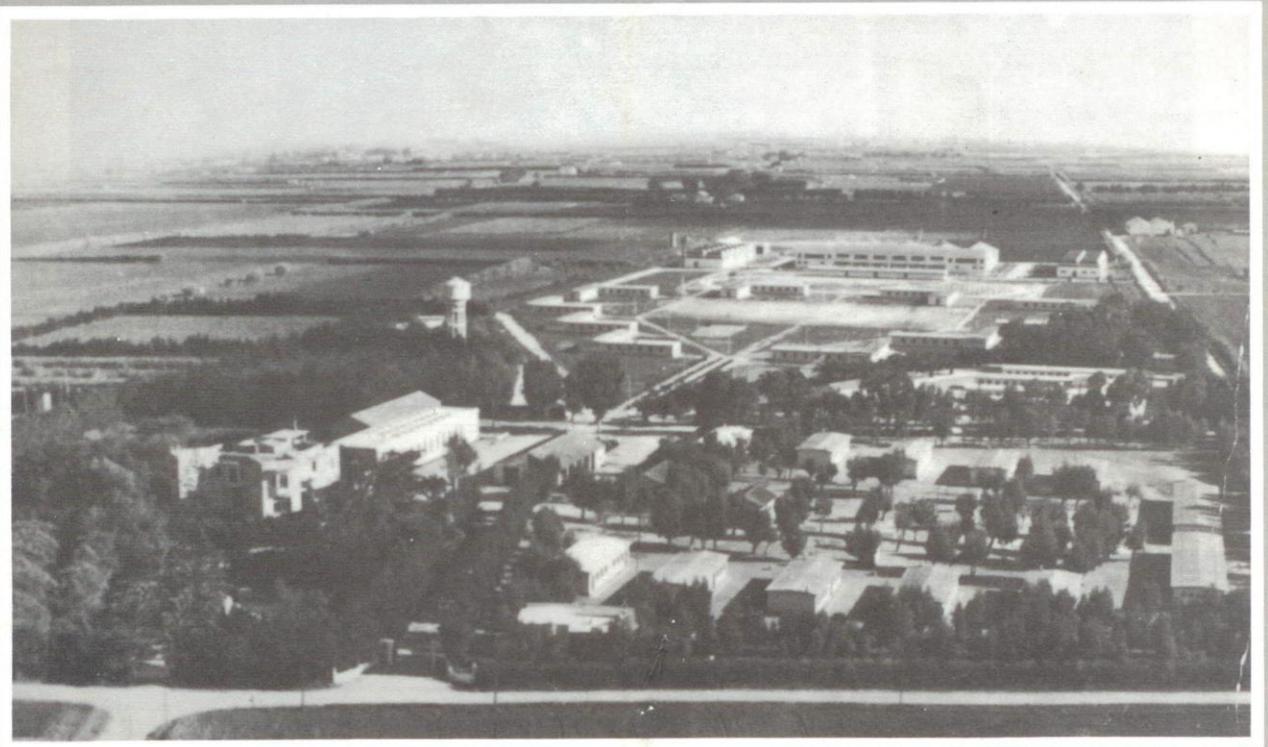




CAP MATIFOU



Journal des Anciens Élèves et des Personnels
de l'**ENPA**

VOUS RECONNAISSEZ-VOUS ?

LA 2e A EN MARS 1947



En haut : GAROT. ? GALIPON. DEBONO. ? CAMPINS. ? DANET. THENAUT. ? MINOT. GIRARD
Au centre : MIRABELLO. PENOUD. BORG. ? - ? AHMIS. FARROUGIA. BRANCAZ. ? - ? MARTINEZ ? - ?.
Assis : ? PONS ? UN SURVEILLANT. ? - ?.

SOMMAIRE

- ☆ Vous reconnaissez-vous ?
- ☆ Éditorial
- ☆ Réception dansante
- ☆ Ça change, mais tout demeure
- ☆ Palmarès de l'année 49-50
- ☆ Recréer l'ENPA
- ☆ Assemblée générale de Pentecôte
- ☆ 40 ans, l'âge d'un bilan
- ☆ Notre courrier
- ☆ Nos mots croisés
- ☆ Fendez-vous la pipe
- ☆ Comment tu étais, comment tu es devenu
- ☆ De tout 1 peu

JOURNAL DES ANCIENS ÉLÈVES ET DES PERSONNELS DE L'E.N.P.A.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Marc TALTAVULL
Garage Nicolas. Route de St-Cyr.
83150 BANDOL

IMPRIMEUR
PAPETERIE MARSEILLAISE
1, impasse de Montbard.
13004 MARSEILLE

SIÈGE DE L'ASSOCIATION
Luc SAID
309, route de Bandol.
83110 SANARY

CORRESPONDANCE, COTISATIONS
ET NOUVELLES ADRESSES
à adresser à :
Roger CRISIAS
Villa Cheragas. 520, rue Curet-Bas.
83140 SIX-FOURS

*Servi gratuitement
aux membres de l'Association*



Lettre ouverte à Monsieur DURNET ancien collaborateur de Monsieur l'Ingénieur Général MARTIN à Alger

Je vous prie cher Monsieur de ne pas interpréter ce message comme une attaque personnelle ; votre grand âge, votre sincérité évidente, ainsi que les relations très courtoises que nous avons eues lorsque nous avons abordé le problème qui nous préoccupe l'un et l'autre, me l'interdisent.

Hélas, nos efforts se sont dirigés dans deux directions diamétralement opposées. Si vous le voulez bien, et afin d'éclairer la controverse, pour ceux qui ignorent tout des manœuvres des uns, et de la mauvaise foi des autres, nous allons remonter à l'année 1977, de la fondation de l'Amicale.

Le 20 mai 1977, mon attention fut attirée par une lettre de Baracchini Roger, qui s'exprimait en ces termes :

« J'ai souvent pensé, au cours de ma carrière déjà longue, qu'une telle association (Amicale des anciens élèves et des personnels de l'ENPA), aurait pu se révéler un appui très appréciable dans diverses « circonstances », et un garant du diplôme que nous y avons acquis — diplôme qui, il faut bien l'avouer, n'a jamais été pris en considération à sa juste valeur. ».

A la réception de cette lettre j'ignorais que ce diplôme, non seulement n'avait aucune valeur, mais encore était un faux.

Sous la pression de sources diverses, cette question fut inscrite à l'ordre du jour du Conseil d'administration de l'Amicale du 25 juin 1979 qui eut lieu à Toulon, sous la présidence d'Honneur de Monsieur Malaterre (voir le n° 8, de décembre 1979). Elle était ainsi rédigée : « Recherche d'une solution auprès des pouvoirs publics sur la revalorisation du diplôme d'élève breveté, délivré par l'ENPA, ce diplôme n'étant pas pris en considération par les services publics ou privés ».

Monsieur Malaterre a bien voulu expliquer aux membres du Conseil d'administration ce qui s'est passé.

Il expose la situation de l'école qui, à sa fondation, s'appelait « Ecole professionnelle de l'Air (E.P.A.). Le titre de « l'École nationale professionnelle de l'air » (ENPA) dit-il, a été usurpé. Le C.a. de l'École, alléguant que celle-ci était alimentée par les fonds de l'État, pouvait être considérée comme « nationale ». C'est un raisonnement logique, mais faux. L'ENPA n'était en réalité qu'une école privée. (Fin de citation).

Officiellement cette école restait la propriété du ministère de l'Air, suivant le décret n° 46.1523 du 21 juin 1946 page 5.557 du Journal officiel, fixant le statut de l'École professionnelle de l'Air en Afrique du Nord.

Dans ce même n° 8 de décembre 1979, je relève une pensée du général Martin, dans la lettre ouverte qu'il me faisait l'honneur de m'adresser, je cite :

— Si Matifou a existé, c'est que le ministère de l'Air s'est substitué à l'Éducation nationale et que certains artisans, à tous les niveaux, ont violé les sacro-saintes règles de l'Administration.

Si je comprends bien la pensée du général, cette école à l'origine, devait être fondée par l'Éducation nationale, sous la direction de Monsieur Tallagrand, qui envisageait d'en faire une ENP. Le ministère de l'Air, sous l'autorité de Monsieur Ch. Tillon, s'est emparé du projet. Monsieur Tallagrand fut remplacé par Monsieur Malaterre.

Disposant d'un recrutement de choix, étalé sur toute l'Afrique du Nord ; d'un programme, conçu par Monsieur Tallagrand, calqué sur celui des E.N.P. de la métropole, je comprends que Monsieur Malaterre ait eu, lui aussi, l'idée d'en faire une École nationale professionnelle, appartenant non pas à l'Éducation nationale, mais au ministère de l'Air.

Je suppose que la première pensée de Monsieur Malaterre fut de faire modifier le statut de l'École professionnelle de l'Air au profit d'une ENPA.

Mais, je suppose également que cette école « E.P.A. » malgré les milliards engloutis par le ministère de l'Air, qui en ont fait la plus belle école de France, était destinée légalement, à ne former que des ouvriers. Le diplôme délivré ne dépassant pas le niveau du CAP ou du BEI de l'Éducation Nationale.

Le ministère de l'Air, n'ayant pas approuvé la modification du statut de l'EPA, le Conseil d'administration de « l'École » a pris la décision de passer outre et de modifier le sigle EPA en ENPA, sans se préoccuper des répercussions qui se produiraient sur la délivrance d'un « Diplôme d'élève breveté ».

ÉDITORIAL

Pour le ministère de l'Air, se retranchant derrière la légalité, « nul n'est censé ignorer la loi » ; il restera jusqu'au bout sur sa position.

Quant à ceux qui ont violé les sacro-saintes règles de l'Administration, leur conscience est en paix, puisqu'il ont œuvré dans l'intérêt de la France. Il n'en reste pas moins vrai que d'un côté, comme de l'autre, les principes humanitaires, le respect de la justice, étaient en contradiction totale avec l'abus de confiance dont ont été victimes nos anciens élèves.

Concevez-vous, cher Monsieur Durnet, l'amertume de nos élèves, à leur arrivée en métropole, lorsque leurs employeurs leur ont ouvert les yeux en les classant par exemple dans la catégorie V à leur entrée dans les A.I.A., alors que la catégorie VII était obtenue à la sortie de l'école.

Cette amertume s'est transformée en colère, lorsqu'ils ont appris que l'ENPA était en 1963, reconnue par l'Éducation nationale française, au titre de la coopération et classée lycée technique.

Afin de concrétiser les faits mentionnés plus haut, je citerai le cas de Monsieur Sintès Georges, 515^e adhérent de l'Amicale, me transmettant son diplôme d'élève breveté, délivré à Paris, le 29 avril 1963, portant la signature de Monsieur l'Ingénieur Général Quenin pour la D.T.R.A., et celle dactylographiée de Monsieur l'Ingénieur Général Dellus pour la D.T.I.A.

Ce diplôme était accompagné de la photocopie de la réponse du secrétariat général pour l'administration de la Police. Direction des services administratifs, Hôtel de Police, 13002 Marseille ; à la demande de participation de Monsieur Sintès Georges, au concours d'officier de police. Je vous cite cette réponse :

Marseille, 28 décembre 1971

NOTE A MONSIEUR SINTES GEORGES S/C DE MONSIEUR LE COMMANDANT DU GROUPEMENT DE CRS N° IX MARSEILLE

Vous avez demandé à participer au concours d'officier de police adjoint de la Police Nationale des 6 et 7 janvier 1972 au titre de candidat extérieur, car vous n'avez pas encore l'ancienneté requise pour vous présenter au titre du 2^e concours (intérieur).

Par ailleurs, au titre du 1^{er} concours (extérieur), votre candidature ne peut également être retenue, car ce diplôme que vous présentez, ne peut-être pris en considération pour ce recrutement.

En effet, l'Administration Centrale, consultée à ce sujet a considéré que l'École Nationale Professionnelle de l'Air d'Alger, ne peut être assimilée à une École Nationale Professionnelle relevant du ministère de l'Éducation Nationale.

Signée :
Pour le Préfet de zone
et par délégation :
Ch. CHOUQUET

Cette réponse était accompagnée de la liste des diplômes exigés pour participer à ce concours :

- baccalauréat de l'enseignement du second degré ;
- brevet supérieur ;
- capacité en droit ;
- baccalauréat de technicien ;
- brevet de technicien ;
- **diplôme d'élève breveté des écoles nationales professionnelles** ;
- brevet de technicien supérieur ;
- brevet supérieur d'enseignement commercial ;

Monsieur Sintès Georges, ne pouvant croire à cette obligation, s'adresse alors à la D.T.C.A., dont dépendait l'ENPA. Je vous communique la réponse du chef de bureau de formation et perfectionnement de l'époque à Monsieur Sintès.

ÉDITORIAL

5

8 février 1972
N° 001919 D.T.C.A. 15/T

Référence : Votre lettre du 7.1.1972

Monsieur,

Comme suite à votre lettre citée en référence, j'ai l'honneur de vous faire connaître que le ministère de l'Éducation Nationale, ne reconnaît aucune équivalence entre les diplômes délivrés par l'École Nationale Professionnelle de l'Air de Cap-Matifou, et ceux que ce ministère délivre lui-même, et qu'il ne m'est pas possible d'intervenir dans le sens que vous souhaitez.

Cependant, à toutes fins utiles, je vous signale que le diplôme d'élève breveté de cette école, se classerait d'après son programme et la durée des études, au niveau de l'ancien **Brevet d'enseignement industriel**.

Veillez agréer...

Le chef du bureau de Formation
et perfectionnement
DUPUY

Des cas communs à ceux de Baracchini Roger et de Sintès Georges ne se comptent pas hélas, cher Monsieur, sur les doigts de la main.

Comprenez-vous maintenant, la raison pour laquelle l'Amicale est contre l'homologation des diplômes de l'ENPA, demandée par le ministère de l'Air.

Dans ce n° 12, nous organisons un mini-référendum pour connaître le choix des 516 adhérents de l'Amicale, entre l'équivalence d'une part, et l'homologation d'autre part.

De ce choix dépendra la poursuite de notre combat en faveur de l'équivalence du diplôme d'élève breveté de l'ENPA, avec celui des E.N.P. de l'E.N., et pourquoi pas également l'homologation, à la condition que la D.T.C.A. reconnaisse officiellement que le niveau des études de l'ENPA, était pour la section TI, non pas celui d'une École Professionnelle, mais bien d'une E.N.P. de l'E.N., et accepte d'adresser les deux demandes « d'équivalence au ministère de l'Éducation », « d'homologation au Cabinet du Premier Ministre », par l'intermédiaire de Monsieur de Cugnac, afin que cesse cette polémique de bas étage.

Je m'excuse, Cher Monsieur de m'être servi de la lettre que je vous adresse, pour essayer de mettre en lumière notre position ; qui sait si les éléments exposés ci-dessus n'auront pas un impact sur votre propre conscience d'honnête homme.

Croyez, Cher Monsieur, en mes sentiments très respectueux, qui resteront, quoi qu'il arrive, toujours très cordiaux.

Le Président
R. CRISIAS

ÉDITORIAL

MISE AU POINT

sur la valorisation du diplôme de l'ENPA

Lorsque la D.T.C.A., reconnaîtra officiellement que le niveau des classes de T.I. de l'ENPA, était comparable à celui des E.N.P. de l'E.N. et ne s'appuiera plus sur l'article 9 du décret n° 46.1523 du 21 juin 1946, fixant le statut de l'E.P.A. en Afrique du Nord, et non pas celui de l'ENPA, ainsi qu'il est fait état sur la rédaction des diplômes d'élèves brevetés de 1947 à 1953, alors que cet article 9 de la loi du 31 décembre 1945, portait « **fixation du budget général (dépenses militaires), pour le premier trimestre de l'exercice 1946** » (voir photocopie du statut de l'EPA), alors seulement, l'Amicale accordera sa confiance à la D.T.C.A., et plus rien ne s'opposera à ce que les demandes « Équivalence » d'une part, et « Homologation » d'autre part, puissent se réaliser simultanément.

Mais, jusqu'à plus ample informé, la seule homologation que la D.T.C.A. puisse obtenir se trouve située au niveau V (C.A.P. ou B.E.I.).

Voir sur photocopie, l'article 9, du titre III du décret précité, il situe le niveau des études, ainsi que la valeur du diplôme, qui selon Monsieur Baquey, jouit d'une reconnaissance officielle certaine !!!

R. CRISIAS

Pièce jointe : photocopie du décret n° 46-1523, du 21 juin 1946.

MINISTÈRE DE L'ARMEMENT

Décret n° 46.1523 du 21 juin 1946 fixant le statut de l'école professionnelle de l'air en Afrique du Nord.

Le Président du Gouvernement provisoire de la République,

Sur le rapport du ministre de l'Armement et du ministre des Finances,

... Vu l'article 9 de la loi du 31 décembre 1945 portant fixation du budget général (dépenses militaires) pour le premier trimestre de l'exercice 1946,

Décète :

TITRE III

Elèves

... **Art. 9.** — Les études normales sont sanctionnées, pour chaque spécialité, par un diplôme d'élève breveté. Ce diplôme est délivré aux élèves ayant obtenu pendant leurs trois années d'études la moyenne générale requise.

Un certificat de scolarité est délivré aux élèves de troisième année n'ayant pas obtenu le diplôme de leur spécialité.

Les élèves de troisième année ayant obtenu ou non le brevet de l'école peuvent se présenter aux examens de l'enseignement technique : certificat d'aptitude professionnelle et brevet d'enseignement industriel.



RÉCEPTION DANSANTE ORGANISÉE PAR LE BUREAU DE LA RÉGION NORD

Dès la constitution de leur Bureau, les responsables de la Région, ont souhaité organiser leur réunion dansante afin de regrouper un maximum d'anciens avec femmes, enfants et amis.



Photo 1 : Le buffet.

Pour attirer le maximum de participants, la date du 7 mars a été choisie pour ne pas correspondre aux périodes de vacances scolaires.

Le restaurant des Expositions de l'aéroport du Bourget a été sélectionné d'abord pour son prix abordable, ensuite, pour sa facilité d'accès et de parking.

Le cadre était très agréable, une salle ayant été réservée pour l'apéritif, pour nous permettre d'attendre les retardataires et dans une seconde salle, 15 tables de 8 personnes avaient été dressées pour accueillir les 110 anciens avec leurs familles et amis qui avaient répondu favorablement à notre appel.

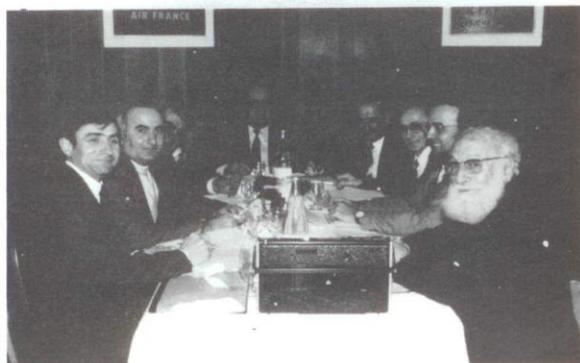


Photo 2 : La réunion du Conseil d'administration.
De g. à d. : Pérès, Meunier, Taltavull, Ségui, Leblanc, Buffin, Crisias, Robein, Durney.

Un grand buffet froid, très bien assorti et copieux a permis à tous les participants de se restaurer à leur guise.

Un grand assortiment de disques modernes et entraînants a donné l'occasion, à tous, les jeunes et les moins jeunes de s'en donner à cœur joie jusqu'à 1 heure du matin et c'est avec regret que tout le monde s'est séparé.



Les convives.



Les convives.

L'ingénieur général Martin, Monsieur Durney, Monsieur Crisias et les collègues du Conseil d'administration nous ont fait l'honneur d'assister à cette réception.

Cette réunion semble avoir été un succès, comme le démontrent les lettres et les commentaires reçus aussi, nous espérons renouveler cette agréable rencontre entre anciens pour la Pentecôte car, c'est au Bureau Nord qu'incombe la responsabilité de l'organisation de cette assemblée.



« ÇA CHANGE, MAIS TOUT DEMEURE »

La trésorerie générale vient de passer de Guilabert Yvon à Robein René.

Devant faire face à de nouveaux engagements professionnels (fonction et mutation) Guilabert a dû passer le relais.

Nous devons tous remercier Yvon pour son excellent travail (tenue exemplaire et irréprochable des documents comptables).

Si j'ai accepté cette nouvelle fonction c'est parce que c'est bien la première fois que l'on me donne un titre sans que cela me coûte de nombreuses heures de préparation.

Je me suis souvent occupé des autres, en négligeant parfois ma propre personne...

Je voudrais faire, en quelques lignes, le profil de la fonction :

« Être trésorier, c'est faire face à des entrées financières (vos cotisations : dénombrées tout récemment par M. Crisias à 512... et oui notre Amicale grandit régulièrement...) et aussi faire face à des sorties (factures diverses : édition du journal, informatisation de l'étiquetage, débours des « animateurs » de l'Amicale...) » ET du courrier (banque, président, responsable fichier, trésorier adjoint...).

Il y a loin, bien sûr, de notre gestion à celle que doit pratiquer une entreprise.

Avec un effectif de 512 adhérents nous pouvons nous considérer comme une P.M.E.

Une P.M.E. qui ne vend rien, mais une P.M.E. qui doit entretenir et conserver son patrimoine humain.

Notre « entreprise » devait :

- **Commencer** : c'est fait, et cela s'est fait grâce à une poignée d'anciens.
- **Tenter** : la réunion d'éventuels membres mondialement domiciliés (France, Afrique, Canada...).
- **Engager** de la bonne volonté, avant tout, pour mettre en place ce qui est un « consensus des hommes ».

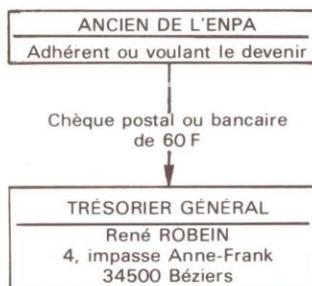
Notre entreprise doit continuer à vivre et à se bien porter. Nous devons, pour cela, être armés de tout ce qui peut être inspiré par l'Amitié. C'est-à-dire que notre Amicale ne doit pas être considérée comme une Caisse d'épargne où l'on place 60 F par an.

Notre cotisation, que représente-t-elle ? 5 F par mois, soit environ 0,15 F par jour. L'annuaire des anciens de l'ENPA fait état de situations très enviables.

Lequel d'entre nous, pense réellement à rentabiliser un placement de 0,15 F par jour.

Cette démonstration n'a qu'une valeur de principe tendant à prouver que notre modique participation peut faire fonctionner notre Amicale.

Pour être forte, notre Amicale, doit conserver ses « 512 anciens ». Des réseaux de communication, simples et efficaces, sont à affirmer. Par exemple, je demande à de bonnes volontés locales, de bien vouloir battre le tambour pour que l'on paye les cotisations selon le schéma :



Enfin, je peux dire que la formation reçue à l'ENPA mène à tout :

J'étais de la 52-56, spécialité « Instruments de Bord » (avec Riton, Pépone, Pich, Bébert, Le Corse).

J'étais mécanicien équipement puis agent technique à la « C.G.T.A.-Air Algérie ».

Depuis 1962 dans l'Education Nationale où je suis devenu professeur certifié et docteur en organisation (titulaire de chaires au Conservatoire National des Arts et Métiers). J'exerce au Lycée de Béziers (classes de techniciens supérieurs) et depuis le 7 mars 1981, je suis votre trésorier général (c'est dire que je dois gérer les fonds recueillis auprès des 512 adhérents des 3 régions).

Merci pour la confiance que vous avez bien voulu m'accorder et, souvenez-vous qu'un adhérent cotise...

Amicalement à vous tous.

R. ROBEIN

PS : J'ai oublié de vous dire que la formation spécialiste en Instruments de Bord mène aussi à la restauration de véhicules anciens (autos et motos).

IV^e NORMALE

Lauréat Prix Air-France : Colange André
Lauréat Prix Service Prémilitaire : Rodenas Roger

Diplôme de spécialiste de
l'Aéronautique

Ajusteurs metteurs au point de moteurs spéciaux : Juan Roger. Kuntz Pierre. Arbona Alain. Cuhayoun Jacques. Rames Fernand. Nouar Abdulhamid. Gines Valentin.

Ajusteurs metteurs au point de moteurs ordinaires : Guerrero Jean.

Metteurs au point de cellules : Gauthier Marcel. Coisman Norbert. Cuenca Jean.

Electriciens monteurs spécialité avions : Colange André, Vidal Lucien, Rodenas Roger. Alcaraz Roger. Thuriot Claude. Paris Denis. Sendra Paul.

Diplômé devant subir à nouveau l'essai de sa spécialité : Brucker Jean.

IV^e SPÉCIALE

Concours d'entrée à l'École Nationale d'Ingénieurs Arts et Métiers : admissibles : Giovanetti Germain. Molina Gabriel. (Résultats de l'oral non parvenus).

Concours des agents techniques de l'Aéronautique : résultats non parvenus.

Baccalauréat technique mathématiques : Lejolviet André. Molina Gabriel. Saïd Pierre. Serres Fabien. Vella Sauveur (AB). Plunian Christian.

Baccalauréat Technique 1^{re} partie : Carasco Lucien. Farrugia Lucien. Admissibles : Bosc René. Paoletti J.-Paul. Roudière Jean.

Diplôme d'élève breveté de l'ENPA

Agents de Bureau d'études et des méthodes : Bosc René. Carasco Lucien. Goutas Marcel. Farrugia Lucien. Garcia Marcel. Garcia Roger. Gindraux Claude. Morant Guy. Taquet Georges. Poletti J.-Paul. Vella Sauveur.

Ajusteurs de précision : Cromback Roger. Giovanetti Germain. Lejolviet André.

Ajusteurs : Flèche Marcel. Khellaf Maamar. Sauvadet Pierre.

Fraiseurs : Saïd Pierre. Serres Fabien.

Tourneurs : Guimonet Jacques.

Chaudronniers : Youcef Khodja.

III^e NORMALE

Diplôme d'élève breveté de l'ENPA

Agents de Bureau d'études et des méthodes : Mazon Louis.

Ajusteurs de précision : Adjedj Alain. Amballem Claude. Arlandis René. Barruel Gabriel. Benassar Jean. Bouvet Raymond. Cabillic Jean. Ferrandis Daniel. Guardiola Robert. Khelifi Touami. Lignon Marcel. Martinez Claude. Maurel Georges. Mondet J.-Paul. Nadal Christian. Payno André. Pendrigeat James. Tuminaro Léonard. Vanaud René.

Ajusteurs : Buffin André. Carle Jean. Pons Guy. Sampieri Gilbert.

Ajusteurs d'études aéronautiques : Galan Paul.
Electriciens ajusteurs spécialité Haute et Basse Tension Industrielle : Couffin Claude. Khellaf Boumedienne.

Electriciens de 1^{re} catégorie : Coste Claude. Defobis Henri. Dubouch Gilbert. Ninou Albert. Picconi Albert. Sarthou Maurice. Segalie Jacques.

Fraiseurs : Chomat Gilbert. Gérault Bernard. Munoz J.-Claude.

Tourneurs : Belghaouth Pierre. Bidault Jean. Poulalion Georges. Pyolle Jean. Rodriguez Adrien.

Chaudronniers formeurs : Espi Henri. Gatto Vincent. Taltavull Marc. Thomas René. Torres Marc.

Chaudronniers : Mas Michel. Maurin Marcel. Tur Léo.

III^e ANNÉE SPÉCIALE

Baccalauréat technique 1^{re} partie : Bernal Antoine (AB). Bertomeu Francis. Bouafian Rabah. Foucher André. Honstettre Charles (AB). Honstettre Robert (AB). Laurencin Guy. Necrouf Marcel (AB). Romédanne Pierre. Teissier Jacques (AB).

Admissibles : Clément Rolland. Segui Emile.

II^e ANNÉE

Prix Air France : Lauréat Buono Serge.

SPORTS

Brevetés pilotes tourisme 1^{er} degré (section ENPA de l'Aéro-Club de l'A.I.A.) : Chetboun Hubert. Ryf Edgard. Sarthou Maurice. Buono Serge. Gianni Raymond. Roll Jean.

Football : Equipe juniors : Champion du District d'Alger.

Rugby : Equipe juniors-séniors : champion du District d'Alber.

Cross-Country : Challenge du nombre : 1^{re} de l'Union française ENPA avec 341 classés.

Athlétisme : Champion d'Académie cadets : Poids, Ménard Claude ; champion d'Académie juniors : 400 m, Gatto Vincent ; champion d'Académie Juniors : Triple saut, Bernal Antoine ; champion d'Académie séniors : Triple Saut, Garcia Marcel.

Championnat Interclasses :
Football : coupe Jasseron : 4^e Normale
Basket-ball : coupe Chaix : 3^e année B
Volley-ball : coupe Vintousky : 4^e spéciale.

EXCLUSIONS PRONONCÉES AU
COURS DE L'ANNÉE

4^e Normale : exclusion temporaire : 1
4^e Spéciale : exclusions temporaires : 2
3^e Normale : Exclusions temporaires : 4 ; exclusion définitive : 1 (fraude)
2^e année : exclusion temporaire : 1 - définitives : 5
1^{re} année : exclusions temporaires : 3.



RECRÉER L'ENPA

Chers Tous, Cher Président,

Bonjour ! Mes amitiés avec l'espoir que nous nous retrouverons nombreux à la réunion « nationale » et non électorale du 7 juin 1981.

En attendant ce plaisir je me permets de poser quelques questions en ce qui concerne le développement des activités de l'Amicale. Tout d'abord il apparaît souhaitable de savoir ceci : où allons-nous ou mieux où voulons-nous aller ? Pourquoi ? Avec quels moyens ?

Au-delà des réunions pouvant donner lieu à de formidables paellas, méchouis... rallyes touristiques et mouna-parties, avec nos familles et proches, que devons-nous viser ?

En plus des réunions locales, se retrouver une fois l'an est sympathique et le serait encore plus si cela se passait en un lieu qui nous soit cher à tous. Cette base intéressante faciliterait aussi l'organisation matérielle des réunions, mais où trouver ce lieu depuis que Cap-Matifou n'est plus nôtre ?

Devenus citoyens du monde depuis que les agitateurs du Vent des histoires nous ont appris à développer notre goût des voyages, devons-nous rechercher l'exotisme et nous organiser pour des retrouvailles annuelles nous réunissant en un lieu intéressant hors de l'hexagone ?

Je crois qu'une majorité d'entre nous adhérerait à ce projet si l'opération n'avait pas d'incidence importante sur le budget familial (car pour ce qui est de trouver le temps, le « 3^e âge » règlera ce problème). A cet effet il faudrait concevoir l'organisation de telles réunions avec participation financière de l'Amicale et obtention de prix réduits sur les tarifs transports et séjours. Donc que faire pour que l'Amicale dispose de ressources permettant de financer certaines activités ?

Dans le sens du projet ou de la proposition précitée devons-nous nous satisfaire de la stricte réunion d'Anciens (réunions qui s'estomperont avec le vieillissement) ou devons-nous chercher à rester soudés à l'Avenir et pour cela intégrer dans l'Amicale de la jeunesse et une animation propulsant vers le futur ?

Je reste convaincu que l'objectif « Résurrection de l'École » reste valable et peut être la base de beaucoup d'activités intéressantes annexes ou complémentaires.

Cet objectif peut paraître ambitieux et « déplacé » mais réfléchissons avant de trancher (voir l'article de Robein en avril 1981).

Certains d'entre nous ont ressenti le besoin d'une telle École pour leurs enfants ou par manque d'un certain personnel dans leurs branches d'activités. Oui ou non le problème posé par De Souza (bulletin de 1979) existe-t-il ?

Personnellement j'estime que De Souza a eu raison de poser la question « recréer l'École ». J'ai constaté (ainsi que d'autres) le besoin qu'il énonce du cours du contrôle de dizaines d'entreprises françaises. De plus je considère que, dans le contexte de guerre économique qui se développe, notre pays manque de personnel bien préparé pour dominer certaines situations et aussi opérer dans de bonnes conditions à l'extérieur des frontières.

Certes quelques aspects mineurs de l'École peuvent paraître ne plus être d'époque, vu « l'évolution ». Avec juste raison Caminade s'oppose à une forme d'éducation qui « conditionnerait » selon un système. De même je partage les réserves de ceux qui, comme Bazin, ne veulent entendre parler d'école coupée de l'Éducation Nationale ou pire en opposition. Tout cela est problème de structures et d'Etat (de situation par rapport aux structures et orientations définies par l'État).

C'est donc avec tristesse que j'avais lu l'éditorial « La fin d'un espoir » de notre président (qui certainement attend écho depuis avril 1980).

Faut-il donc baisser les bras en ce qui concerne ce projet ou le mettre en forme et frapper aux bonnes portes pour la réalisation ?

Je crois que nous devons œuvrer pour la création d'une nouvelle École située au mieux de manière à permettre des relations aisées avec le monde industriel et les milieux universitaires concernés. Cette école devrait être placée dans un cadre permettant d'étudier hors du tumulte des villes, de communier avec la nature, d'avoir des activités sportives poussées et pouvant aller jusqu'aux sports aériens et nautiques. Sait-on que la Régie Renault qui possède une école technique de haut niveau (mais inférieure à l'ENPA du point de vue des installations et du cadre) débute une expérience de formation de techniciens sportifs de haut niveau ?

Cette école serait ouverte aux étrangers qui apprécient la grande France et qui voudraient œuvrer avec elle pour une « terre des hommes de bonne volonté » autre que celle des futoirs actuels (O Taltavull

RECRÉER L'ENPA

excuse mon retour au politique et l'approche du religieux !)

A défaut de leurs enfants certains d'entre nous pourraient y voir leurs petits enfants s'épanouir et s'armer pour le combat de la vie.

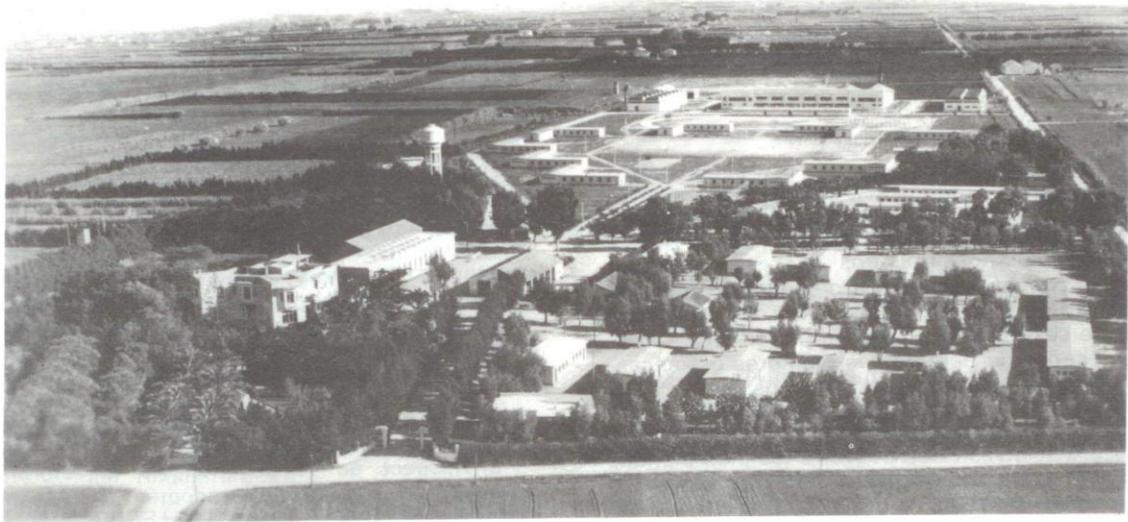
En complément à cette réalisation ou s'appuyant sur celle-ci, diverses activités qui plairaient aux anciens pourraient être engagées (même la création d'une Maison pour Anciens qui le souhaiteraient comme Caminade).

J'arrête là ce qui peut rester rêve ou devenir réalité selon comment nous agissons. Des réponses au bulletin peuvent favoriser le développement de l'action. Je souhaite qu'à notre niveau nous sachions créer

l'instrument qui permettra à des jeunes de devenir des techniciens de valeur, aristocrates de l'esprit, ouverts sur le Monde pour créer avec une passion raisonnée une « Citadelle des hommes de bonne volonté ». (dépassant ce qu'envisageait St-Exupéry), et préparer la colonisation du cosmos, sans être bloqués par des systèmes, tel celui qui paralysa dès 1830, l'œuvre française en Algérie ou ceux des technocrates (ou prétendus tels) à cœurs froidement « raisonnés » et « chancreux » qui asservissent et avilissent l'homme.

Fraternellement,

MEUNIER (promo 49/52)



Quelle était belle !



- Mrs BIEULES et DEUDE aux ateliers



- Mrs MANDRILLON et RAZEAU HASSY-MESSAOUD 1959

LES STATUTS DE L'AMICALE

AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES ET DES PERSONNELS DE L'ENPA

ASSOCIATION DÉCLARÉE SOUS LE N° 2148 NC
J.O. DU 15 AVRIL 1977 - PRÉFECTURE DU VAR

Six Fours, le 15 avril 1981

Cher Adhérent et Ami,

Afin de compléter le communiqué de la « Région Nord », j'ai le plaisir de vous informer, ou de vous rappeler, les renseignements suivants, concernant la réunion de l'Assemblée générale, qui se déroulera le dimanche 7 juin 1981. Ces renseignements sont publiés dans les statuts de l'Amicale. Ils concernent tout d'abord :

Article 8 - Bureau

Le Conseil d'administration choisit en son sein, au *scrutin secret*, un bureau composé de sept membres. Le bureau est élu pour un an et élit, à son tour, au *scrutin secret* :

- les présidents d'Honneur,
- 1 président actif,
- 1 ou plusieurs vice-présidents,
- 1 secrétaire général,
- 1 secrétaire adjoint,
- 1 trésorier général,
- 1 trésorier adjoint.

Article 9 - Réunion du Conseil d'administration

Composé de vingt et un membres (sept conseillers par région) élus pour trois ans, le C.a. se réunit au minimum chaque semestre et chaque fois qu'il est convoqué par son président, ou sur la demande de la moitié de ses membres.

La présence du tiers de ses membres est nécessaire pour la validité des délibérations.

Article 11 - Pouvoirs du Conseil d'administration

Le C.a. est investi des pouvoirs les plus étendus pour autoriser tous actes qui ne sont pas réservés à l'Assemblée générale.

Il surveille la gestion des membres du Bureau, et a le droit de se faire rendre compte de leurs actes.

Article 12 - Rôle des membres du bureau

Le Bureau se réunit au moins une fois par mois et chaque fois que le président ou le quart, au moins, de ses membres, le juge nécessaire.

Le président convoque et préside les réunions de l'Assemblée générale, du Conseil d'administration et du Bureau.

Il représente l'Association dans tous les actes de la vie civile, et est investi de tous pouvoirs à cet effet. Il a instamment, qualité pour ester en justice au nom de l'Association tant en demande qu'en défense.

En cas d'absence ou de maladie, il est remplacé par le premier vice-président, ou en cas d'impossibilité par le secrétaire général.

Le secrétaire général est chargé de tout ce qui concerne la correspondance ou les archives. Il rédige les procès verbaux des délibérations et en assure la transcription sur le registre.

Le trésorier est chargé de ce qui concerne la gestion du patrimoine de l'Association. Il effectue tout paiement et perçoit toutes recettes sous la surveillance du président.

Il tient une comptabilité régulière, au jour le jour, de toutes opérations et rend compte à l'Assemblée annuelle qui statue sur la gestion.

Article 13 - Assemblée générale

L'Assemblée générale ordinaire comprend tous les membres de l'Association. Elle se réunit au moins une fois chaque année ou chaque fois qu'elle est convoquée par le Bureau ou à la demande du quart des membres au moins de l'Association.

L'ordre du jour est proposé par le Bureau et réglé par le C.a.

Le Bureau de l'Assemblée générale est celui du Conseil.

L'A.g. délibère sur toutes questions portées à l'ordre du jour par le Bureau ou à la demande signée du quart des membres de l'Association, déposée au président 10 jours, au moins, avant la réunion.

Les convocations sont envoyées au moins 15 jours à l'avance et indiquent l'ordre du jour.

Toutes les délibérations de l'A.g. annuelle, sont prises à main levée à la majorité absolue des membres présents. Le scrutin secret peut être demandé soit par le Conseil d'administration, soit par le quart des membres présents.

Article 15 - Déroulement des Assemblées

Une feuille de présence peut être émarginée par tous les membres présents qu'ils participent ou non au repas.

Les membres empêchés pourront se faire représenter par un autre membre de l'Association, au moyen d'un pouvoir écrit. Il n'est prévu aucune limitation du nombre de pouvoirs par mandataire.

En cas de partage des voix, celle du président ou de son représentant est prépondérante.

Questions portées à l'ordre du jour du Conseil d'administration

a) Respect de l'application de la réforme du Conseil d'administration, adoptée à l'Assemblée générale de 1980 à Méjanès, en ce qui concerne la suppression des bureaux régionaux.

b) Application de l'article 6 des statuts de l'Amicale portant sur des ressources de l'Association qui se composent :

- 1° des cotisations de ses membres,
- 2° du revenu de ses biens.

c) Demande de justification de l'emploi de la somme forfaitaire de 1.000 F, remise au vice-président de chaque région.

d) Analyse du résultat de référendum, relatif au choix du mode de valorisation du diplôme d'élève breveté de l'ENPA. Conclusion à tirer.

e) Examen éventuel des questions portées à l'ordre du jour, signées par le quart des membres de l'Amicale.

*
Vous êtes membre de l'Amicale, je vous serais reconnaissant de bien vouloir participer personnellement à cette réunion de l'Assemblée générale qui, cette année, revêt une importance primordiale.

En cas d'empêchement, vous trouverez annexé, un pouvoir, qu'il vous suffira de me renvoyer dûment signé par vos soins.

Je suis persuadé que je peux compter sur vous, pour mener à bien la tâche que nous nous sommes assignée. Avec l'espoir de vous revoir très nombreux, le 7 juin prochain, je vous adresse, une très affectueuse poignée de main.

Le Président

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU DIMANCHE DE PENTECOTE
7 JUIN 1981**



Le Bureau de la Région Nord chargé cette année d'organiser l'Assemblée générale des Anciens Élèves et Personnels de l'ENPA, vous propose de nous réunir le 7 juin 1981 à l'**Auberge de « LA TRUITE »** dans le domaine du Moulin de l'Épine. 91770 Saint-Vrain. tél. : 492-11-92.

**Menu de cette journée,
à partir de 12 heures**

Apéritif (sangria et punch + jus de fruits et Coca-Cola avec assortiment apéritif)

En self-service

- Avalanche de crudités
- Cochonailles :
 - pâtés foie, volaille, campagne,
 - Macédoine de légumes,
 - Geoffroy de volaille (viandes en gelée de pinta-de/poulet/canard)

Service à table

- Mechoui. Agneaux entiers à la broche.
- Légumes : haricots verts, blancs et chips.
- Salade de saison.
- Plateau de fromages.
- Fruits rafraîchis.
- Omelette norvégienne.
- Café.

Vins

Aux tonneaux « Réserve de la truite » rouge, rosé, blanc.

L'après-midi

Deux bars seront ouverts pour les besoins particuliers ou après 17 heures.

GRAND PARKING ASSURÉ

RESERVEZ

RESERVEZ

RESERVEZ

RESERVEZ

RESERVEZ

Plusieurs possibilités d'agrément

- Animations, imitations,
- Promenades dans le grand parc,
- Circuit de pêche à la truite (prévoir son matériel) et l'on paie selon les prises),
- Parties de pétanque (amener ses boules),
- Danses avec occupation de la salle jusqu'à 21 heures.

Hébergement

Les membres du Bureau de la Région Nord proposent les hébergements suivants :

- Piris : 3 personnes dans deux chambres
- Aouizerate : 2 personnes dans une chambre
- Bazin : 3 personnes dans une chambre
- Le Blanc : 6 personnes dans trois chambres.

Prendre contact avec les intéressés.

Un appel a été fait auprès des Anciens de la Région Nord pour multiplier cet accueil. Prendre contact avec Piris Alain qui aura les informations. Téléphone : 088.26.97.

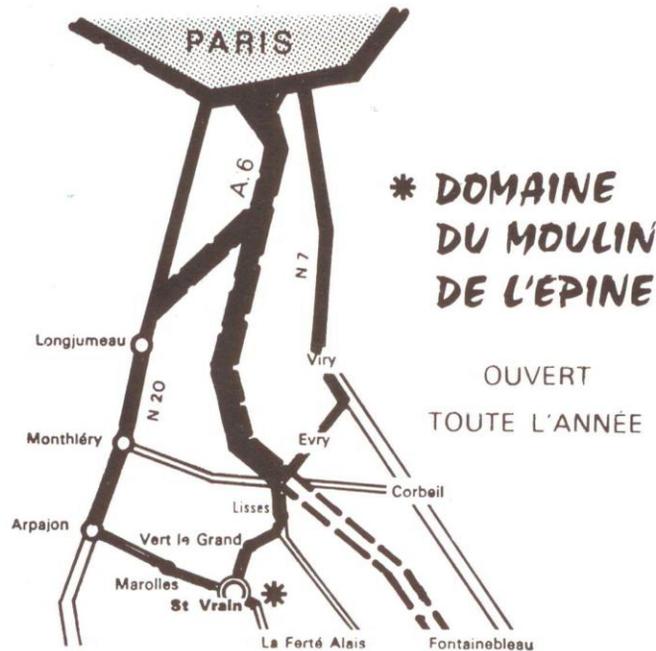
ou
CENTRAL HOTEL ***
48 chambres
68, rue Saint-Spires
91100 Corbeil
Tél. 493.23.56

Prix de 90 à 150 F

(A 17 km de l'Auberge de « La Truite »)

Prix : 120 F par personne, demi-tarif pour les enfants jusqu'à 8 ans.

Venez nombreux. Merci.



BULLETIN DE PARTICIPATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 7 JUIN 1981 12 HEURES

NOM du participant

Nombre de personnes :
120 F x

Demi-tarif - 60 F x

A adresser à Monsieur ROCH Christian, 66, rue
Saint-Spire, 91100 Corbeil, tél. 088.02.88.

Date limite : le 22 mai 1981.



40 ANS L'ÂGE D'UN BILAN OU LES PÉRÉGRINATIONS D'UN PETIT ALGÉROIS

Certes, ce titre risque de faire sourire nos anciens. 40 ans c'était pour eux l'âge où les ennuis de maladie étaient discrets, l'âge où l'on était conscient de la force, de l'ardeur qui nous animaient. En clair, le bon temps. Il est à remarquer que rétrospectivement, toute période est le bon temps. La mémoire a cette grande vertu d'oublier et de ne retenir que les moments où l'homme a ressenti profondément la vie.

Pour moi, il me semble opportun d'analyser ma vie et de répondre aux questions : à quoi ton passé t'a-t-il servi ? quelles leçons en as-tu retenues ?

Né à Castiglione, à 45 km à l'ouest d'Alger, grand village célèbre par sa promenade, son aquarium (Nice et Cannes n'ont rien inventé). J'ai vécu là, sans gros problèmes, entre des parents qui adoraient leur fils (c'est très méditerranéen) et les habitants du village qui en constituaient l'âme, avaient le verbe haut, l'anisette facile et de la dignité à revendre. J'y suis très attaché car là sont mes racines, mon cœur.

À 16 ans s'est posé le problème de la poursuite de la scolarité. L'École normale me semblait inaccessible, les postes (P.T.T.) me trouvaient un peu jeune. Les services d'orientation n'existant pas, le directeur du cours complémentaire a décidé mes parents à me laisser présenter le concours d'entrée à l'ENPA. Je passais donc nombre de dimanches à essayer de m'initier au dessin. Vous n'avez pas idée, cher Monsieur Crisias du nombre de traits que j'ai pu tirer et des pages d'écriture bâton que je m'étais imposées avec les particularités de A.M.V.O.Q.

Alger à 45 km, c'était presque les antipodes. Pendant le concours on logeait chez une cousine. L'argent faisant défaut, on s'organisait. Je me souviens fort bien de notre ami M. Vial (chimiste) surveillant l'épreuve de Mathématiques, le passage dans les salles, pendant l'épreuve de dessin de Monsieur Pauchet. Quelle bérézina ce dessin ! Des carrés entrelacés. Certes, j'ai vu depuis de très belles mosaïques mais celles-là me semblaient inimaginables.

Pendant les vacances suivantes, l'arrivée des résultats, la joie de la famille, mais le début d'autres soucis. En effet, les blouses « bleu de France » de la ville d'Armentières. Les bleus de travail étaient-ils si obligatoires ? ne pouvait-on porter des blouses grises que le « Moutchou » vendait à des prix très avantageux ? On allait voir les anciens de l'École, que l'on connaissait, et tels des généraux avant la bataille, ils nous livraient leur point de vue.

Puis ce fut le jour de la rentrée. Quelle impression ! D'abord il y avait la coupure avec le milieu familial, cette école immense, ces réfectoires, ces dortoirs. Mais où était donc la quiétude de l'ambiance où j'avais vécu jusqu'alors ?

Chaque matin au réveil c'était le même cauchemar. Je n'ai pas honte de dire que j'en chialais et je n'étais pas le seul.

Mais ceci fouetta mon ardeur au travail. Il fallait oublier l'environnement (aujourd'hui idyllique), où nous vivions et, au lieu de regarder la vie autour de moi, je m'abrutissais dans l'étude.

Si en enseignement général je n'avais pas de difficultés notoires, les activités manuelles, quel calvaire ! À raison de 20 ou 24 heures par semaine, c'était un bain. Pas doué naturellement, la première pièce qui consistait, après limage d'un bloc strié, à rendre deux faces parallèles, m'a occupé au moins 40 heures. J'ai été le désespoir de nos amis J. Cuenca et J.-P. Guering. Par la suite cela s'est un peu arrangé, mais la progression Diderot, quelle encyclopédie du savoir-faire et quelles leçons d'humilité !

J'ai passé six ans à l'ENPA. J'ai ensuite intégré l'École normale supérieure de l'enseignement technique, la faculté de la Halle aux vins à Paris... et maintenant, je suis enseignant.

Cap-Matifou a rendu possible ce cheminement scientifique, mais quelles leçons ai-je tiré de cette étape de vie ?

Le fait le plus frappant est la conviction, la détermination qui animaient le personnel de l'école. Avec des moyens financiers limités (le nombre de boursiers était important) on a reçu une formation qui est un exemple.

En effet le régime de l'internat était autoritaire. Monsieur Mandrillon (cette terreur de brave homme) ne tolérait aucune incartade. Son éternel mégot au coin des lèvres, sur son vélo, il surveillait le déroulement des déplacements, et cela filait droit. Nous l'avons vu « vider » 250 internes d'un réfectoire et pas un n'a bronché. Bravo ! Le système d'études avait tout autant de sévérité. La feuille de notes était épluchée par Monsieur Pauchet. On a, bien sûr, par la suite essayé de truander mais on s'est toujours fait pincer. Aux ateliers c'était tout aussi raide. C. Miralles essayait d'arrondir les angles, mais un bord tombé est un bord tombé. C'est la loi.

Oui, dans cette école on a appris à souffrir, à être humble. Rentré adolescent, on en sortait homme en ayant côtoyé des exemples de sérieux, de passion (Monsieur Blanchet prof. de Maths en T.M. nous avait envoûté), de détermination.

J'ai, par la suite, été assistant. J'ai rencontré des professeurs de réputation internationale, les esprits français les plus lucides. J'ai beaucoup apprécié. Mais je crois sans souci de courtisan que mes souvenirs scolaires les plus tendres sont la période à notre école car j'ai senti que pour moi quelque chose se passait.

Ce n'est certainement pas une expérience isolée car nombre d'entre nous qu'ils soient de Bab el oued, d'Oran ou d'ailleurs auraient pu tenir les mêmes propos.

MAZELLA Michel. Promo 46-50

« ... Je vous soumetts une idée qui mérite d'être développée. C'est de créer un siège ou un point de rencontre où les éloignés, les indisponibles le jour de l'Assemblée générale, pourraient se rendre, se retremper dans une atmosphère chère au cœur de chacun d'entre nous, y rencontrer quelque vieille connaissance, peut-être même indiquer quelque bon coin gastronomique ou touristique. C'est au cours de pèlerinages que se produisent les miracles. Pourquoi pas chez nous ? »

MIRALLES Christian. Promo 44-48

« ...J'ai lu avec beaucoup de plaisir, comme d'habitude, le dernier journal toujours plein d'anecdotes, d'idées, d'histoires marrantes et chacun y trouve son compte... Je comprends l'idée de Col Norbert (50-54) de regrouper toute sa promo afin d'évoquer des souvenirs communs. Mais je pense que 3 promos successives ont beaucoup en commun aussi et peuvent se retrouver lors d'une Assemblée générale. De toute façon, étant issus du même endroit, nous avons forcément des souvenirs identiques mais variables dans le temps.

...Je souhaite vivement aussi la reconnaissance du diplôme pour ceux de mes collègues qui en ont besoin pour leur situation. Voyez le drame que ça a pu faire pour certains au moment où ce diplôme aurait pu servir... »

OLIVER J.-Pierre. Promo 58-62

« ... Bravo ! à l'avance des démarches entreprises par les responsables de l'Amicale pour la reconnaissance des diplômes de notre Ecole. Lorsque l'on voit les difficultés rencontrées ou les injustices encourues par les anciens, je ne peux que penser à mes camarades sortis, comme moi, de la dernière promotion, à la fermeture de l'École, sans diplôme, leur scolarité n'étant pas terminée... »

... Merci de la bonne initiative d'inclure dans le n° 11 du journal, le plan de la ville d'Alger. Voici plusieurs années que j'essayais d'en retrouver un dans les archives familiales sans y parvenir... »

PETIBON Eugène. Promo 55-59

« ... Ayant été en mission de Coopération auprès de l'Institut algérien de pétrole de 74 à 76, je suis allé voir notre école et ma foi, apparemment rien n'était changé. Je dis bien, apparemment. J'ai pensé que cela vous ferait plaisir de savoir qu'au moins les bâtiments ont été bien conservés. Quant au reste, je veux dire, Cap Matifou, Fort de l'Eau, Alger même, croyez-moi, il n'y a plus de regrets à avoir. Restent naturellement les souvenirs, et après toutes ces années une certaine idée de sa jeunesse. Mais cela, bien sûr est une autre histoire... »

...Contrairement à certains de mes anciens amis de promotion, le diplôme obtenu à l'ENPA m'a été très utile aussi modeste soit-il. Il faut dire que pour cela j'ai dû changer d'orientation... »

LAMOINE Roland.

Professeur d'Anglais, à M. Crisias

« ... J'ai beaucoup apprécié vos deux articles pédagogiques. Tous les enseignants de notre âge, et même toute notre génération, se plaignent de la décadence du niveau d'études, de la maternelle à l'uni-

versité. Il faut entendre les plaintes de Georges (fils de M. Lamoine) à l'égard de la plupart de ses étudiants ! Non seulement le manque de connaissances, mais aussi l'absence de formation morale, intellectuelle, le laisser-aller général. J'avais pensé écrire un livre dans le ton général de celui de P. Guth : « Lettre ouverte aux futurs illettrés ». Mais je me suis dit « A quoi bon ? Tu ne changeras pas seul l'esprit du siècle ! »

Je sais qu'à chaque génération, les vieux regrettent leur passé et trouvent que tout va moins bien que de leur temps. Cependant, pour nous, les changements ne portent pas seulement sur la mode ! Un simple détail, caractéristique cependant : quand la télé présente des offres d'emploi, plus de la moitié de ceux-ci n'ont pour ma femme et moi aucun sens. Nous ne savons absolument pas de quoi il s'agit. Je constate aussi qu'aux jeux télévisés, la plupart des concurrents préfèrent encore les questions « littéraires ». Et vers 1900-1910, Wells, l'auteur des « Premiers hommes dans la lune », de « La guerre des mondes », a rêvé d'un futur où les hommes ou femmes « poètes » sont considérés comme des anormaux. Si la société moderne veut des techniciens, des scientifiques, la nature ne se soucie pas de ce désir. Elle produit des fruits secs, des fruits véreux, des fruits non comestibles, à côté de poires ou d'ananas. En naissant, les humains viennent avec des goûts, des aptitudes, des possibilités qui souvent les laissent inadaptés dans le monde actuel.

On ne veut pas hélas en tenir compte... »

APPEL A LA PROMO 52-56

Quel plaisir de lire et même de relire le journal des « anciens ». C'est vraiment la mini « cure de jeunesse ». Que l'auteur de cette expression parue dans le n° 3 ne m'en veuille pas de l'avoir plagié.

Je voudrais adresser un appel à ceux de la promo 52-56 — et à tous les autres aussi d'ailleurs — 120 à l'entrée, 80 à la sortie et tout juste une quinzaine sur l'armoire ? !

Où sont donc passés les : Mignon, Morali, Minetti, Cardona (dit Mickey de Rouiba), Mekkeche Edmond, Vidal Marc, Parras, Perez Maurice, Sabatier, Sioux, Meloul Félix (le Marocain au béret)...

Auriez-vous oublié la chorale dirigée par ce même Félix ?

Vous souvenez-vous de ces paroles que nous voulions pour hymne de l'ENPA (sur l'air de la Madelon) :

*« Voilà les gars de l'École de l'Air,
Qui viennent tous au pas cadencé,
Admirez leur silhouette fière,
Ils ont tous le même air décidé... »*

15/80 pour « l'air décidé » c'est moins que tangent non ?

Alors un petit effort pour le reste de l'Amicale n'est pas l'affaire de quelques-uns mais de tous. Salut et sa m... au dernier !

NOS MOTS CROISÉS

SANCHO Gilles. Promo 51/54

HORIZONTALEMENT

I. Maître dans l'art d'appliquer la colle. — II. L'ENPA a été créé pour lui - Quand on l'est on vit bien. — III. Attachat - Le criminel le redoutait. — IV. Il me semblait long à l'ENPA - Justifiait le comportement du I. — V. La rédaction lui donne du souci. — VI. Le vin l'est parfois. — VII. Racle - Affaibli. — VIII. Utilise le bouvet - La nèfle se mange tel. — IX. Époque - Utile pour retrouver son chemin.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2						■				
3					■					
4			■						■	
5										■
6		■								
7							■			
8						■				
9				■						

VERTICALEMENT

1. L'ENPA lui obéissait. — 2. Imbiba un tonneau - Rivière suisse. — 3. Contesta - Requin ou taupe. — 4. D'outils aux ateliers ENPA. — 5. Sur elle c'est 90 (sigle) - Conquérir. — 6. Redouté des vieux pilotes. — 7. Elle peut être romaine - Boîte postale. — 8. Le stampe des insectes. — 9. Devise du para - Faire tort. — 10. Mes dessins l'étaient rarement - Le major la tenait.

MASSIMINO Gérard. Promo 57/61

HORIZONTALEMENT

I. Nous a imposé sa loi. — II. Qui a un culte. — III. Genre de mollusques gastéropodes marins. — IV. Initiales d'une monnaie étrangère - Flèche d'arbalète. — V. Participe - Initiales d'une école célèbre - Parfois dans le potage. — VI. Ancienne colonie - Affaiblir un lien. — VII. Nom de rois scandinaves - Tributaire du lac Balkach. — VIII. Pronom familier - Vasque en général montée sur pied. — IX. Abréviation anglaise du premier grade universitaire - Port sur la presqu'île de Glazomène. — X. Nous invita souvent à prendre le té - Forme atone d'un pronom personnel.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3							■		■	
4			■							
5							■			■
6				■						
7					■				■	
8		■			■					
9	■		■			■				
10								■		

VERTICALEMENT

1. Magicien célèbre. — 2. Membre d'une secte religieuse du 2^e siècle - Son numéro atomique est 197,2. — 3. C'est une note sans fin - Partie de l'ensouple sur laquelle s'enroule le fil. — 4. Coup au golf ou au tennis - Anglicisme désignant des récipients larges et plats. — 5. Élément théorique composé de quelques phonèmes - Synovite crépitante. — 6. Derechef. — 7. Abréviation postale - Pendant la deuxième guerre, avaient un chef civil responsable de la défense passive. — 8. Genre de mollusque gastéropode marin. — 9. Ensemble des dialectes qui étaient parlés dans le sud de la France - Substance sucrée, formée de carbone, d'hydrogène et d'oxygène, indécomposable par l'eau - Promptement. — 10. Son numéro atomique est 10 - D'une ironie blessante



FENDEZ-VOUS

LA RIFE

Avec TALTAVULL. Promo 47-51

Après avoir bu quelques bonnes bouteilles chez des amis, un homme rentre chez lui complètement noir, mesurant la route de long en large.

Il croise une femme.

— Oh !... Madame... que vous êtes moche !! Vous êtes affreusement... moche !... complètement... moche !

— Moi ! Monsieur je suis peut-être laide, mais vous, vous êtes ivre et complètement ivre.

— Ouais ! Mais moi demain ça ne se verra pas...

Avec MIRALLÈS Christian

(histoire tirée d'un journal algérien)

Deux frères, Ali et Brahim s'associent pour monter une affaire. Ali, intellectuel donne les idées, Brahim tout à fait illettré finance l'affaire.

Les 2 frères inaugurent un beau et grand magasin avec une immense enseigne lumineuse.

Brahim :

— Frère, qu'y a-t-il d'inscrit sur cette enseigne ?

Ali :

— « Alimentation ».

Brahim :

— Ingrat, escroc ! Tu as mis le magasin en ton nom. Fais vite, change l'inscription et met : « Brahimmentation ».

Avec GÉRAULT Bernard. Promo 47-51

Au café :

— Garçon ! Un monocle, s'il vous plait.

— Qu'est-ce que c'est que ça ?

— Un verre à l'œil !!

Avec HALIMI. 45-48

Un mari rentre chez lui à l'improviste et voit sa femme complètement nue sur le lit.

— Ma chérie. Que fais-tu dans cette tenue ?

— Eh bien, lui dit-elle, j'en ai assez, je n'ai plus de robe à me mettre.

Le mari surpris, ouvre l'armoire et compte :

— Comment plus de robes ! une robe, deux robes, trois robes, bonjour Monsieur, quatre robes, cinq robes...

Avec HUGLÉ. 44-48.

Quelle différence y-a-t-il entre une cocotte-minute et une poule de luxe.

Réponse : Aucune. Ils faut trouver un joint pour les entretenir toutes les deux.

Avec ROCH Christian. 50-54

« Les grands aventuriers » : Dans un cinéma, pendant le film... On entend soudain, dans la salle, la voix irritée d'une jeune spectatrice, qui crie à son voisin :

— Ça va comme ça, Christophe Colomb. Fini pour aujourd'hui les découvertes !

« On prend ce qu'on peut » : Deux voisins bavardent...

— Il paraît que vous avez été cambriolé la nuit dernière ?

— Oui, un voleur s'est introduit chez moi sur le coup de deux heures du matin.

— Qu'est-ce qu'il a pris ?

— Oui, vous pouvez le dire, qu'est-ce qu'il a pris !...

Ma femme a cru que c'était moi qui rentrait. Le malheureux est à l'hôpital.

LA CIGALE Y LA FORMI

par Alain PIRIS (52-56)

*J'y conni one cigale qui tojor y rigoule
Y chante, y fir la fite, y rire comme one folle
y s'amouze comme t'y faut
tol't'temps qu'y fite chaud
mâ ouala qui fite froid !!!...
bor blorer t'y en l'droit
mâ si t'a riene por bouffi
bâr force ti va criver*

*y marchi bor la rote
y trovi one formi
qui porti bonne cascrote
y loui di « mon z'ami
ty fir blizir bor priti
one p'tit pô d'hi couscouste
bor qu'j'y soui mangire
josqu'à c'qu'l'hirbe y pousse
j't'y bai barol d'nouszante*

*« l'arjane y l'antiri, ba bizuann d'a ouar por »
la formi kif youdi
l'arjane y brite pas
quis ti fir y l'oui dit
quand'li froa y'n'ana pas ?
« li jor j'y chanti bor blizir
y la noui j'y soui dormi
« ti chanti » bor moua j'y bense
qui maillor qu'iti danse*

COMMENT TU ÉTAIS, COMMENT TU ES DEVENU

Voilà un moyen, où chacun, sans trop d'effort pourra nous aider à animer une nouvelle rubrique que nous appellerons : « Comment tu étais, comment tu es devenu ! »

Il vous suffit tout simplement de piocher dans le tiroir familial une photo de l'époque où vous fréquentiez l'ENPA et d'y associer une photo assez récente.

Cette nouvelle rubrique permettra à ceux qui n'ont pas la possibilité d'assister à nos réunions de voir l'évolution du physique de leurs anciens camarades.

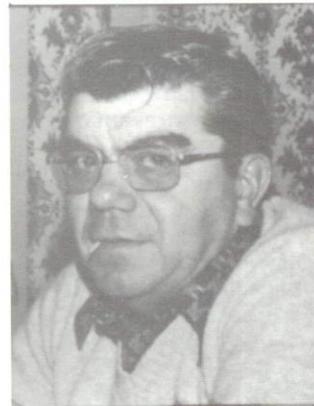
Ne craignez pas de montrer vos rides, votre embonpoint, votre calvitie. N'hésitez pas, envoyez ces photos dès aujourd'hui.

Si vous ne possédez pas d'anciennes, nous nous contenterons des récentes et si vous n'avez pas de récentes, courez chez votre photographe :

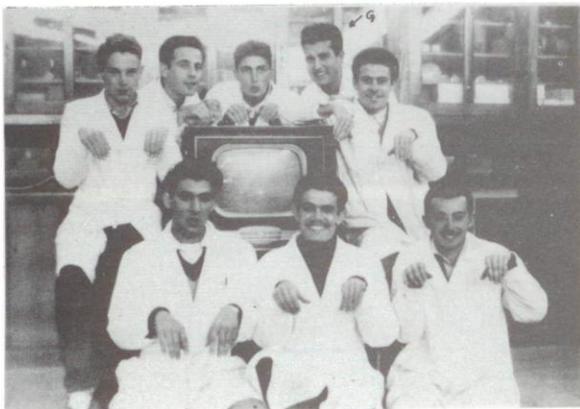
UNE PRÉCISION, le noir et blanc ressort mieux sur le journal.

*

Tout le courrier destiné au journal est à envoyer à TALTAVULL Marc, Garage Nicolas, 83150 Baudol.



**VOILA LE PREMIER RESULTAT
A VOUS DE JUGER !!**



- 1^{er} Classe de Radio 1955

- Foot et Basket 1959 - classe de T. M.

DE TOUT 1 PEU

COMMUNIQUÉ : Je tiens à remercier personnellement la région Nord de l'effort qui a été fait pour notre journal. En effet, nous avons reçu des articles de Messieurs Baquay, Aouizerate, Meunier, Piris, et Roch.

Le resultat est surprenant, le n° 12 est le journal le plus complet que nous ayons imprimé à ce jour. Nous comptons maintenant sur le Sud-Ouest pour le n° 13.

Je rappelle que ce journal est ouvert à tous. Chacun a le droit d'y inscrire l'article de son choix à condition que celui-ci ne soit ni politique, ni religieux, ni raciste, ni ordurier. Le comité de rédaction censurera aussi tout article qui tendrait à rompre le courant d'amitié qui s'est établi dans notre Amicale.

Encore merci à tous ceux qui œuvrent pour que chaque numéro soit plus attrayant que le précédent.

TALTAVULL

ANNUAIRE : Le nouvel annuaire va être bientôt imprimé. Nous voulions l'envoyer avec le journal, mais malheureusement nous ne pouvons le faire. Vous le recevez donc sous peu. Nos remerciements à M^{me} Aymant qui a eu la lourde tâche de le mettre à jour.

AVIS DE RECHERCHE : Piris Alain recherche Jean Blanc (le Tunisien promo 53-57), Alain Etienne et Georges Arlandis (les Ménervillois promo 53-57).

Christian Roch, alias « Cafard » (à ne pas détruire pour cause d'utilité publique) recherche ceux qui ont potaché avec lui pendant 4 ans : Cordin Pierre (se balladant du côté de Lyon), Maria Edmond (le petit génie de la promo).

Roch Christian, agent de conduite SNCF serait heureux de faire partager aux copains connaissances locos. Possibilité éventuelle visite dépôt locaux. Intéressés rencardez-vous au 088.02.88.

NOS PEINES : C'est avec tristesse que nous apprenons le décès de Monsieur Puget, ancien professeur de l'école, survenu le 16.08.80 à l'âge de 78 ans.

Ainsi que celui de notre camarade Bergerat Marcel, de la promo 45-48.

Et le décès brutal de notre camarade Chavy Louis. Ingénieur principal de l'Armement à l'âge de 47 ans. Il avait effectué 2 années TA à l'école de 54 à 56.

Nous présentons à leurs familles nos plus sincères condoléances.



- Radio 2 1960 - Dernière classe Radio

AVEZ-VOUS PAYÉ VOTRE COTISATION ?

A moins d'une erreur de notre part :

- Si vous avez payé, la case est vierge.
- Si vous n'avez pas payé, la case est tamponnée.

VOUS N'AVEZ PAS PAYÉ
VOTRE COTISATION

1981